

Nutrition issues in Codex: health claims, nutrient reference values and WTO agreements: a conference report

Peter J. Aggett • John Hathcock • David Jukes • David P. Richardson • Philip C. Calder • Heike Bischoff-Ferrari • Theresa Nicklas • Stefan Mu"hlebach • Oran Kwon • Janine Lewis • Maurits J. F. Lugard • Peter Prock

Eur J Nutr (2012) 51 (Suppl 1):S1–S7
DOI 10.1007/s00394-012-0306-8

Les questions nutritionnelles dans le Codex : les allégations de santé, les valeurs nutritionnelles de référence et les accords de l'OMC : rapport de la conférence

Résumé : Les documents de référence du Codex peuvent être utilisés comme matières d'enseignement et de consensus pour les gouvernements membres. En outre, l'Accord SPS de l'OMC reconnaît le Codex comme l'autorité internationale présumée sur les questions alimentaires. La biodisponibilité des éléments nutritifs est un facteur déterminant pour identifier la capacité des nutriments à apporter des effets bénéfiques. La biodisponibilité influence également les besoins alimentaires quantitatifs qui sont la base des recommandations relatifs aux apports nutritionnels et aux VNR. Les allégations de santé du Codex, l'EFSA et certaines autorités de régulation nationales ont établi des lignes directrices ou des règlements qui permettront plusieurs types d'allégations de santé. La base scientifique des allégations a été établie par la FDA des États-Unis et l'EFSA, mais pas encore par le Codex. La nutrition fondée sur des données probantes est différente de la médecine fondée sur des preuves, mais ces différences sont reconnues depuis peu. Les allégations de santé sur les aliments peuvent fournir des informations utiles aux consommateurs, mais nombreux sont ceux qui interpréteront ces informations de manière à utiliser tel aliment ou nutriment dans le but d'éliminer un risque de maladie. Les valeurs nutritionnelles de référence (VNR) ont été conçues pour fournir une base quantitative pour comparer les valeurs nutritives des aliments, contribuer à illustrer comment des aliments spécifiques s'inscrivent dans le régime alimentaire global. Le niveau nutritionnel individuel de 1998 (INL-98) et la moyenne des valeurs des adultes de sexe masculin et féminin fournissent des VNR suffisantes lorsqu'elles sont utilisées comme cibles pour la consommation individuelle par la plupart des adultes. Les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) reconnaissent le Codex comme la principale autorité internationale sur les questions alimentaires. Les régimes réglementaires actuels basés sur les apports conseillés sont restrictifs pour le commerce. Un nombre important de décisions de l'EFSA pourraient conduire à une violation des accords de l'OMC.

Mots clés : Codex Alimentarius, biodisponibilité, allégations de santé, valeurs nutritionnelles de référence, Organisation mondiale du commerce, accords de l'OMC